



# ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

## Secheresse

Question au Gouvernement n° 2409

### Texte de la question

M. le president. La parole est a M. Yves Rispat.

M. Yves Rispat. Monsieur le ministre de l'agriculture, de la peche et de l'alimentation, la France agricole connait une situation qui risque de devenir difficile puisque la plupart de nos regions n'ont pas eu de pluie depuis plus de deux mois.

Notre pays est en train de s'enfoncer dans la secheresse, obligeant deja les agriculteurs qui en ont les moyens a prelever sur leurs reserves pour irriguer leurs cereales d'hiver. Les semis de maïs, d'oleagineux - tournesol, soja - sont retardes en raison de sols secs, compacts et non reprenables. Les recoltes d'ensilage et de fourrage enregistrent une perte importante par rapport a une annee normale.

Cette situation est inquietante. Elle est vecue avec d'autant plus d'angoisse par les agriculteurs que les nappes phreatiques, veritables reservoirs, enregistrent des niveaux historiquement bas. Les specialistes sont d'ailleurs loin d'ecarter un scenario comparable a celui de l'ete 1976, surtout si le mois de mai est aussi sec que ceux de mars et d'avril.

Vous l'avez recemment confirme au cours du CIADT, monsieur le ministre, il faut assurer la ressource en eau de regions deficitaires comme les notres par des retenues collinaires et par des barrages de grande capacite, comme celui de Charlas prevu en Midi-Pyrenees.

Si la situation est loin d'etre catastrophique, je souhaiterais, monsieur le ministre, que vous nous indiquiez quelles mesures vous seriez susceptible de mettre en oeuvre au cas ou le risque d'une vague de secheresse se confirmerait. (Applaudissements sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la Republique.)

M. le president. La parole est a M. le ministre de l'agriculture, de la peche et de l'alimentation.

M. Philippe Vasseur. ministre de l'agriculture, de la peche et de l'alimentation. Monsieur le depute, je ne peux que le constater, comme vous, et le regretter: il ne pleut pas suffisamment en France. Il n'a pas plu suffisamment au cours de ces derniers mois.

Plusieurs deutes du groupe socialiste. Que fait le ministre ?

M. le ministre de l'agriculture, de la peche et de l'alimentation. J'ai l'impression que tout le monde n'est pas victime de la secheresse ! (Rires et applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour la democratie francaise et du Centre et du groupe du Rassemblement pour la Republique).

M. Jean-Yves Le Deaut. Serait-ce une attaque ?

M. Andre Fanton. M. Mexandeau aura compris !

M. le ministre de l'agriculture, de la peche et de l'alimentation. Monsieur Rispat, les nappes phreatiques sont effectivement deficiaries et il nous faut des maintenant prendre des mesures. Il faut le faire en concertation avec tout le monde. C'est pourquoi Mme Corinne Lepage, ministre de l'environnement, reunira le comite «secheresse» avant la fin de ce mois.

Monsieur le depute, les agriculteurs sont les premieres victimes de la secheresse. La situation agronomique est aujourd'hui preoccupante. Mais, Dieu merci, elle n'est pas encore irreversible ! («Ah !» sur les bancs du groupe socialiste.)

M. Christian Bataille. Vous prenez position !

M. le ministre de l'agriculture, de la peche et de l'alimentation. Si, dans les semaines qui viennent, ce que nous souhaitons tous, nous avons de la pluie, je pense que nous eviterions le pire.

M. Jean Tardito. On va faire une procession !

M. le ministre de l'agriculture, de la pêche et de l'alimentation. Il n'en reste pas moins que des risques graves existent.

A ce stade, je tiens à faire trois observations.

La première, c'est que nous mettrons en œuvre toutes les mesures de gestion de marche pour gérer le problème des productions qui seront les premières touchées, par exemple les fruits.

La deuxième, c'est que nous nous appretions dès maintenant à mettre en jeu les indemnités dans le cadre du Fonds national de garantie contre les calamités agricoles.

La troisième, c'est qu'à tout moment nous tirerons le bilan de ce qui est en train de se passer et que le Gouvernement, bien entendu, prendra les dispositions nécessaires pour venir en aide à la production agricole. (Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre et du groupe du Rassemblement pour la République.)

## Texte de la réponse

M. le président. La parole est à M. Yves Rispat.

M. Yves Rispat. Monsieur le ministre de l'agriculture, de la pêche et de l'alimentation, la France agricole connaît une situation qui risque de devenir difficile puisque la plupart de nos régions n'ont pas eu de pluie depuis plus de deux mois.

Notre pays est en train de s'enfoncer dans la sécheresse, obligeant déjà les agriculteurs qui en ont les moyens à prélever sur leurs réserves pour irriguer leurs céréales d'hiver. Les semis de maïs, d'oléagineux - tournesol, soja - sont retardés en raison de sols secs, compacts et non reprenables. Les récoltes d'ensilage et de fourrage enregistrent une perte importante par rapport à une année normale.

Cette situation est inquiétante. Elle est vécue avec d'autant plus d'angoisse par les agriculteurs que les nappes phréatiques, véritables réservoirs, enregistrent des niveaux historiquement bas. Les spécialistes sont d'ailleurs loin d'écarter un scénario comparable à celui de l'été 1976, surtout si le mois de mai est aussi sec que ceux de mars et d'avril.

Vous l'avez récemment confirmé au cours du CIADT, monsieur le ministre, il faut assurer la ressource en eau de régions déficitaires comme les nôtres par des retenues collinaires et par des barrages de grande capacité, comme celui de Charlas prévu en Midi-Pyrénées.

Si la situation est loin d'être catastrophique, je souhaiterais, monsieur le ministre, que vous nous indiquiez quelles mesures vous seriez susceptible de mettre en œuvre au cas où le risque d'une vague de sécheresse se confirmerait. (Applaudissements sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République.)

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'agriculture, de la pêche et de l'alimentation.

M. Philippe Vasseur, ministre de l'agriculture, de la pêche et de l'alimentation. Monsieur le député, je ne peux que le constater, comme vous, et le regretter: il ne pleut pas suffisamment en France. Il n'a pas plu suffisamment au cours de ces derniers mois.

Plusieurs députés du groupe socialiste. Que fait le ministre ?

M. le ministre de l'agriculture, de la pêche et de l'alimentation. J'ai l'impression que tout le monde n'est pas victime de la sécheresse ! (Rires et applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre et du groupe du Rassemblement pour la République).

M. Jean-Yves Le Deaut. Serait-ce une attaque ?

M. André Fanton. M. Mexandeau aura compris !

M. le ministre de l'agriculture, de la pêche et de l'alimentation. Monsieur Rispat, les nappes phréatiques sont effectivement déficitaires et il nous faut dès maintenant prendre des mesures. Il faut le faire en concertation avec tout le monde. C'est pourquoi Mme Corinne Lepage, ministre de l'environnement, réunira le comité «sécheresse» avant la fin de ce mois.

Monsieur le député, les agriculteurs sont les premières victimes de la sécheresse. La situation agronomique est aujourd'hui préoccupante. Mais, Dieu merci, elle n'est pas encore irréversible ! («Ah !» sur les bancs du groupe socialiste.)

M. Christian Bataille. Vous prenez position !

M. le ministre de l'agriculture, de la pêche et de l'alimentation. Si, dans les semaines qui viennent, ce que nous

souhaitons tous, nous avons de la pluie, je pense que nous éviterions le pire.

M. Jean Tardito. On va faire une procession !

M. le ministre de l'agriculture, de la pêche et de l'alimentation. Il n'en reste pas moins que des risques graves existent.

A ce stade, je tiens à faire trois observations.

La première, c'est que nous mettrons en œuvre toutes les mesures de gestion de marché pour gérer le problème des productions qui seront les premières touchées, par exemple les fruits.

La deuxième, c'est que nous nous appretions dès maintenant à mettre en jeu les indemnités dans le cadre du Fonds national de garantie contre les calamités agricoles.

La troisième, c'est qu'à tout moment nous tirerons le bilan de ce qui est en train de se passer et que le Gouvernement, bien entendu, prendra les dispositions nécessaires pour venir en aide à la production agricole. (Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre et du groupe du Rassemblement pour la République.)

## Données clés

**Auteur :** [M. Rispat Yves](#)

**Circonscription :** - RPR

**Type de question :** Question au Gouvernement

**Numéro de la question :** 2409

**Rubrique :** Risques naturels

**Ministère interrogé :** agriculture, pêche et alimentation

**Ministère attributaire :** agriculture, pêche et alimentation

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 17 avril 1997, page 2550

**Réponse publiée le :** 17 avril 1997, page 2550

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 17 avril 1997